

Avis de vacance  Ville de Saint-Martin-d'Hères	Cadre d'emplois : Attachés Quotité : Temps plein Publication: Interne/externe <i>durée de publication: 1 mois minimum (article 4 du Décret n° 2018-1351 du 28 décembre 2018 relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun aux trois fonctions publiques).</i> <i>n° de DV au CDG:</i> <i>date DV:</i>	Date de création CM du 30/06/2020 Poste 9765 Date de mise à jour 16/06/2020 Note de service n°2020/33 EL/MN/VD/
Filière : Administrative Catégorie : A	Délai de dépôt des candidatures Lundi 27 juillet 2020	
DIRECTION GENERALE DES SERVICES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DIRECTION GENERALE ADJOINTE SOLIDARITES AFFECTATION : Direction hygiène santé / Service santé		
Médiateur(trice) Conseil Local de Santé Mentale – CDD 1 an		

Contexte

La commune de Saint-Martin-d'Hères, en pleine croissance démographique (39 000 habitants), est la 2^{ème} ville du département de l'Isère. Elle est au cœur du développement de nombreux projets et accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Ville dynamique, innovante et solidaire, attaché à un service public de qualité, efficiente et ancrée dans la proximité avec les usagers. Elle fait partie de l'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (près de 450 000 habitants).

Le pôle «Santé-CCPEF» réunit le pôle santé du Service Communal d'Hygiène et de Santé et le Centre Communal de Planification et d'Éducation Familiale :

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé s'assure de :

- L'application et du contrôle des dispositions relatives à la protection générale de la santé publique,
- La mise en œuvre d'actions de santé publique selon les orientations municipales.

Le pôle «Santé-CCPEF» a la charge de développer des projets d'éducation pour la santé et des projets de prévention, en relais des plans nationaux et régionaux de Santé Publique, de la Politique de la ville et des orientations municipales.

Sous la responsabilité du(de la) chef(fe) du service Santé – CCPEF, le(la) médiateur(trice) de réseau Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) anime le CLSM déjà existant sur le territoire de Saint-Martin-d'Hères, en collaboration étroite avec les professionnels déjà impliqués et en assure l'articulation avec le Contrat Local de Santé (CLS) sur son axe santé mentale.

Activités :

- Animation, coordination et développement du CLSM
- Promotion de la santé mentale
- Participation à l'activité de la direction

Activités principales

ANIMATION et COORDINATION DU CLSM

- Organiser et animer les instances de gouvernance et assurer l'articulation avec le Comité de pilotage du CLSM - Mettre en œuvre les orientations définies par le comité de pilotage
- Organiser, coordonner et animer les commissions existantes et à venir en fonction des priorités définies par le comité de pilotage et des besoins observés
- Favoriser un maillage entre les professionnels du territoire intervenant dans le champ du social, du médico-social et de la santé pour éviter les ruptures dans les parcours de soins de santé mentale.

- Rendre compte des différentes commissions du CLSM aux instances de gouvernance
- Participer à la création de documents cadres et d'outils d'information en tenant compte de l'éthique et de la déontologie
- Être en lien avec les CLSM de l'agglomération, du département et participer aux instances de concertation et aux actions de coordination (CHAI, PTSM....)
- Mener une réflexion de la participation des usagers dans toutes les instances du CLSM,

PROMOTION DE LA SANTE MENTALE

- Être une ressource de proximité pour les acteurs locaux dans le domaine des dispositifs et des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Faciliter l'interconnaissance entre professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux pour renforcer le maillage territorial et faciliter la mise en place de parcours de soins cohérents
- Mettre en place la programmation d'événements en santé mentale au niveau local en lien avec l'axe 2 du CLS « promouvoir les bien-être et la santé mentale », les campagnes nationales...
- Soutenir la mise en place d'événements en direction du grand public dans un objectif de dé-stigmatisation de la maladie psychique (SISM, journées nationales...)
- Participer aux instances locales /à des réseaux d'échanges où la santé mentale peut être abordée
- Assurer une veille administrative et juridique dans le cadre de la santé mentale et faciliter la diffusion d'information
- Développer des outils de connaissance et d'observation sur la problématique « santé mentale » en partenariat avec les partenaires

Participation à l'activité de la direction

- Réaliser les bilans qualitatifs, financier du fonctionnement du CLSM et évaluer les actions tout au long du déroulement - Assurer le suivi méthodologique, administratif et financier des actions déjà mises en œuvre ainsi que leurs réalisations
- Participer aux réunions de service - Participer au bilan d'activité de la direction
- Participer aux actions de prévention développées par les services / la direction, aux groupes de travail, groupes thématiques selon les thématiques

Connaissances	Savoir faire
• Environnement FPT et de l'emploi : missions, activités, procédures, dispositifs, de la collectivité, de ses partenaires, des usagers • Bonne connaissance des politiques publiques, de l'organisation de l'offre de santé et du réseau de santé mentale, des soins psychiatriques, des dispositifs concourant à l'inclusion sociale et des acteurs de la santé, du médico-social et du social • Bonne connaissance des dispositifs institutionnels en santé publique • Gestion des situations de stress et de régulation des tensions • Maîtrise de la communication orale et écrite • Maîtrise des techniques rédactionnelles et orthographiques • Veille et observation sectorielle	• Utiliser les ressources numériques, des progiciels métiers, une suite bureautique dans ses fonctions avancées • Appliquer les techniques de conduite de projets • Appliquer les techniques de mobilisation d'acteurs locaux autour de projets communs • Capacité à définir les indicateurs pertinents • Maîtriser la méthodologie d'évaluation quantitative et qualitative des projets relevant du domaine de la santé - Appliquer les techniques d'analyse de la qualité des services rendus • Appliquer les techniques d'animation de groupes de travail • Appliquer les techniques de communication : en direction d'interlocuteurs variés • Appliquer les techniques d'expression écrite, les procédures de rédaction des actes administratifs - Collecter, organiser, synthétiser des informations, rédiger des documents, des comptes-rendus, des rapports • Appliquer et faire appliquer les procédures des services partenaires internes et externes • Appliquer, faire appliquer les techniques de communication orale (écoute, reformulation, gestion des conflits...)
Qualités	
• Aptitude à la coordination, à la mise en relation et à l'animation de dialogue entre acteurs d'horizons différents • Esprit d'analyse et de synthèse • Capacité à être créatif, réactif et force de proposition • Rigueur, sens du travail en équipe et partenarial • Force de proposition • Savoir communiquer et s'adapter à des publics différents	

Conditions

Conditions d'exercice particulières	Conditions d'accès
<u>Horaires</u> • Organisation du travail dans le cadre du protocole GTT 2016 • Contraintes horaires • Pics d'activité requérant disponibilité • Organisation des congés permettant la continuité du service public • Forfait « cadres » •	• Diplômes requis : Master dans le domaine des politiques publiques sanitaires et/ou sociales ou développement des territoires • Expérience en conduite de projet exigée • Posséder une expérience en programmation d'actions Santé • Permis B
<u>Contraintes</u> • Port d'EPI, de vêtements de travail si nécessaire • Déplacements fréquents	Recrutement par voie contractuelle CDD 1 an
	Conditions de rémunération
	• Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT) • RIFSEEP

Avantages et participations de l'employeur
Sans condition d'ancienneté - Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ /mois) - Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille - Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice Sous condition de 3 mois d'ancienneté - Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre) - Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...) - Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les candidats intéressés par cet emploi voudront bien faire acte de candidature, (**lettre de motivation + CV obligatoire**) à : Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines- Service Développement Emploi et Compétences :
par email au : secteur.recrutement@saintmartindheres.fr

(tampon)	Le Directeur Général des Services 
----------	--